

Renouvellement du conseil de l'ENSIP

Collège : Autres enseignants (collège B)

Scrutin du 26 mai 2016

Proclamation des résultats

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 719-12, D. 719-1 à D. 719-40
Vu les Statuts de l'Université de Poitiers
Vu les Statuts de l'ENSIP
Vu les procès-verbaux établis par le président du bureau de vote en date du 26 mai 2016

Article 1er : Examen des résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	77
Nombre de votants	46
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages valablement exprimés	45
Quotient électoral Nb de votants/nombre de sièges	9

Deux listes déposées et validées ayant obtenu :

Listes	Nombre de voix	Sièges entiers	Reste	Attribution siège restant	Total siège obtenus
Responsables et impliqués pour une école unie et solidaire	20	2	0,22	0	2
ENSI Poitiers collégiale et attractive	25	2	0,77	1	3

Article 2 : proposition d'attribution des sièges :

Guillaume MERCERE	ENSI Poitiers collégiale et attractive
Sabine VALANGE	ENSI Poitiers collégiale et attractive
Anthony BEAUDOUIN	ENSI Poitiers collégiale et attractive
Dominique COUTON	Responsables et impliqués pour une école unie et solidaire
Miriam LAZARD	Responsables et impliqués pour une école unie et solidaire

Article 3 : Le Président de l'Université de Poitiers proclame élus les candidats mentionnés à l'article 2.

Article 4 : Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'ENSIP et publiés au recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers le 27 mai 2016

Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

